

Maison du patrimoine : une souscription lancée



Les travaux devraient débuter en fin d'année. Photo Le DL/S.C.

Ce samedi 12 juin, Vincent Humbert, maire, Claude Megevand, président de la Salévienne et Robert Weber, délégué de pays Haute-Savoie secteur Arve-Léman de la Fondation du Patrimoine, s'étaient donné rendez-vous devant la Maison Guillot afin de signer une convention en vue d'une souscription pour financer le projet de la future Maison du patrimoine et de l'histoire.

Cette bâtisse ancienne, achetée par la commune, est probablement une dépendance du Château de Saint-Symphorien et figure sur la mappe sarde de 1730. Mais de gros travaux sont à effectuer, estimés, dans un premier temps, à 350 000 €. Et même si plusieurs collectivités ont mis la main à la poche, il va manquer une somme conséquente pour finaliser ce joli projet.

Dans ce but, la Fondation du patrimoine a lancé une souscription, sous l'appellation "Ensemble sauvons

la maison forte d'Andilly".

« Sensibiliser les élus pour que chaque parcelle de territoire conserve une identité propre »

« La municipalité d'Andilly, qui a une politique remarquable de protection de patrimoine, met gracieusement à notre disposition cette maison pour le long terme, se réjouissait Claude Megevand. Nous avons besoin de sensibiliser les élus aussi bien ceux du Département, de la Région que les élus locaux pour que chaque parcelle de territoire conserve une identité propre. Il y a un gros travail de sensibilisation à faire qui passe par un recensement et une qualification de notre patrimoine. »

Sébastien CUSIN

En attendant le lien internet qui devrait être opérationnel ces prochains jours, vous pouvez aller sur www.fondation-patrimoine.org/